



BUREAU DE NORMALISATION  
BOIS ET AMEUBLEMENT

# NEWSLETTER

## NORMALISATION Construction | N°8 Février 2018

### Révision des Documents Techniques Unifiés (D.T.U.)

**Vous aussi,  
Devenez membre  
des commissions  
Rejoignez-nous !**

#### Appréhendez

Les futurs projets de norme

#### Prenez part

Au contenu des futures normes,

#### Commentez

Les projets en consultation

#### Participez

Aux réunions des commissions françaises

#### Devenez Expert Européen

Et aller défendre les positions stratégiques françaises

Le **NF DTU 31.2 Bâtiments à ossature bois** a fait l'objet d'une enquête publique en fin d'année 2017. Il a été reçu près d'un millier de commentaires lors de cette enquête montrant ainsi l'intérêt des parties prenantes pour ce document et l'importance du sujet couvert. Désormais la commission de normalisation procède au dépouillement de ces nombreux commentaires. Pour cela environ trois réunions par mois sont organisées. L'objectif est de permettre la publication du DTU révisé à la fin de l'année.

Le **NF DTU 51.4 Platelages extérieurs en bois** a lui aussi fait l'objet d'une enquête publique fin 2017. Une première réunion de dépouillement a déjà eu lieu. Le document devrait pouvoir être finalisé à mi-année pour une publication attendue au second semestre 2018.

Le **NF DTU 51.2 Parquets collés** a quant à lui fait l'objet d'une enquête publique qui s'est finie en janvier 2018. Les commentaires issus de cette enquête sont en cours d'étude. La publication du document révisé est prévue pour la fin de l'année 2018.



En parallèle un document destiné à résoudre les problèmes rencontrés sur les chantiers dus aux incompatibilités de tolérances entre deux ouvrages conformes à leurs DTU respectifs est en

cours de rédaction. Les ouvrages visés sont dénommés Ouvrages Complémentaires d'Interposition Localisés. (OCIL). Dans un premier temps le document traitera de l'interface ouvrage béton (type dalle) avec ossature bois et ouvrage béton (type mur) avec menuiseries. Comme il viendra en complément des DTU il sera inscrit dans la collection des DTU.

Le **NF DTU 31.4 Façades à ossature bois** a été mis en attente de l'avancement du DTU 31.2 compte tenu du fait que de nombreuses exigences sont communes à ces deux DTU.

La révision des **NF DTU 51.1 Pose des parquets à clouer** et **NF DTU 51.11 Pose flottante des parquets contrecollés** démarrera à l'issue de la révision du **NF DTU 51.2 Parquets collés**.

### Révision du Règlement Produits de Construction (RPC)

La Commission Européenne lance une nouvelle consultation relative à la révision du Règlement Produits de Construction (la dernière consultation s'est terminée le 18 juillet 2017). Les diverses organisations peuvent y répondre jusqu'au 18 avril 2018 en suivant le lien suivant [https://ec.europa.eu/info/consultations/public-consultation-eu-rules-products-used-construction-buildings-and-infrastructure-works\\_en](https://ec.europa.eu/info/consultations/public-consultation-eu-rules-products-used-construction-buildings-and-infrastructure-works_en)

Lors de la précédente consultation les résultats étaient en faveur d'un maintien du RPC (sur 108 réponses reçues 106 étaient opposées à

la suppression du RPC dont 50 en faveur d'une révision limitée ou de l'absence de révision). Cette nouvelle consultation s'inscrit dans une dynamique de la Com-



mission Européenne de résoudre les problèmes rencontrés actuellement et notamment ceux consécutifs aux derniers jugements de la

Cour Européenne de Justice.

La Commission Européenne devrait faire une proposition de révision en juillet sachant que la révision devra être terminée en 2019 compte tenu des échéances en matière d'élections européennes.

Le questionnaire passe en revue de nombreuses questions pour savoir ce qu'il faut ou non intégrer dans le RPC voire s'il faut le maintenir. Il comporte des questions relatives au champ de ce que doit couvrir le RPC tel que : étendre l'information délivrée, intégrer des exigences environnementales, en faire un règlement autoporteur, ...

## Agenda des prochaines commissions

**BF 006 Parquets et DTU 51.2**  
6 mars, 9h00-17h00 - FNB

**BF 063 Menuiseries**  
7 mars, 9h30-17h00 - UFME

**DTU 31.2 Ossatures bois**  
14 mars, 10h00-17h00

**DTU 51.4 Platelages**  
19 mars, 10h00-17h00

**DTU 31.2 Ossatures bois**  
21 mars, 10h00-17h00 - FFB

**BF 029 Bois ronds bois sciés**  
22 mars, 09h30-17h00 - FNB

**BF 002 Structures en bois**  
28 mars, 14h00-17h00

**DTU 31.2 Ossatures bois**  
4 avril, 10h00-17h00

**DTU 31.3 Charpentes à connecteurs métalliques**  
5 avril, 10h00-17h00

## Quoi de neuf ?

### Normes bio-sourcées

Les normes permettant d'afficher la teneur en bio-sourcé dans les produits ont été publiées. La NF EN 16848 à destination des professionnels est ainsi disponible depuis décembre 2016. La NF EN 16935 qui indique les éléments de communication vers les consommateurs a quant à elle été publiée en juin 2017. Elles sont complétées par des normes de méthode d'essai.



### Classement visuel

Les deux parties de la norme NF B 52-001 relative au classement visuel des bois destinés à être utilisés en structure devraient être publiées mi avril. Elles ont fait l'objet d'une fusion des nombreux amendements existants et d'une revue éditoriale. En outre, elles intègrent désormais le pin d'Alep. De nouvelles valeurs pour certaines essences tropicales ont été introduites.

## Maquette numérique (BIM)

Des travaux ont été initiés en vue de l'intégration des données produits dans la maquette numérique. Les Pouvoirs Publics sont à l'origine de ces travaux. L'objectif est de recenser les propriétés et les modèles d'objets génériques BIM (Building Information Modeling) dans le cadre du Plan de Transition Numérique du Bâtiment.

Le BNBA a obtenu le secrétariat de deux groupes de travail parmi la trentaine créée. Le premier concerne les produits de



structure en bois tandis que le second traite des menuiseries. Les premières réunions ont eu lieu et ont permis de choisir les

objets génériques dans le champ de ces travaux. Les livrables sont attendus à la fin de l'année 2018.

## Normadico : Les instances internationales

Le travail de normalisation s'effectue au sein de différentes instances (TC/SC/WG/TG/AG) ayant chacune une fonction différente.

Le Comité Technique (CEN/TC ou ISO/TC) regroupe les membres des organismes nationaux de normalisation (AFNOR, DIN, BSI,...). Les participants sont des délégués nationaux nommés par la commission miroir nationale avant chaque réunion plénière du comité. A ce titre, ils doivent porter les positions officielles de leur commission. C'est dans cette ins-

tance que s'élaborent les positions stratégiques (création d'un sujet de travail, validation du programme, nomination des animateurs,...). Le Comité Technique peut s'aider d'un Advisory Group (AG), dont les membres sont notamment les animateurs des différents groupes de travail, pour préparer les décisions à prendre en réunion plénière.

Le Groupe de Travail (WG) a quant à lui en charge la rédaction des projets de norme. Un animateur pilote les travaux aidé d'un secrétaire technique, issu d'un

bureau de normalisation. Les membres du WG sont nommés par leurs commissions miroirs respectives au titre d'experts. Ils ont donc la possibilité d'exprimer leur propre point de vue technique ; il leur est néanmoins fortement conseillé de respecter les positions nationales pour ne pas avoir à gérer ensuite un vote négatif de leur pays.

Le Task Group (TG) est une émanation du WG et doit travailler à la résolution d'une problématique unique. Il doit être supprimé aussitôt après avoir rempli sa fonction.

## PUBLICATIONS

**NF P23-305** : Menuiseries en bois - Spécifications techniques des fenêtres, portes-fenêtres, portes extérieures  
Juin 2017

**NF EN 14915 + A1** : Lambris et bardages en bois - Caractéristiques, exigences et marquage  
Août 2017

**NF EN 14354** : Panneaux à base de bois - Revêtements de sol à placage bois  
Novembre 2017

**NF EN 14298** : Bois scié - Estimation de la qualité du séchage  
Novembre 2017

**NF EN 13489** : Planchers en bois et parquets - Eléments de parquet contre-collé  
Novembre 2017

**NF P99-611** : Mobilier urbain d'ambiance et de propreté—Sanitaires publics—Classification—Spécifications et essais  
Janvier 2018

**Les normes sont disponibles sur la boutique en ligne AFNOR**  
<http://www.boutique.afnor.org/normes>

### Rapport de situation

Chaque année, le BNBA publie sur le site internet de FCBA un document intitulé « Rapport de situation » pour chacun des secteurs qu'il couvre.

Ces rapports fournissent au lecteur une vue détaillée des travaux normatifs de l'année passée et à venir tant aux niveaux national qu'euro-péen et international. Ainsi, y trouve-t-on un bilan de l'activité écoulée avec l'indication des enjeux pour chaque sujet de travail en cours ou publié. On y retrouve également la liste de toutes les normes publiées concernant le secteur ainsi que le programme de travail pour les trois prochaines années.

Les rapports de situation concernent les secteurs : Bois ronds bois sciés, Durabilité du bois et finitions, Parquets, lambris et bardages, Produits de structure, Menuiseries, et Panneaux à base de bois.

Ils sont téléchargeables à l'adresse suivante :

<http://fcba.fr/content/bureau-de-normalisation-bois-et-ameublement>



BUREAU DE NORMALISATION  
BOIS ET AMEUBLEMENT

**Bureau de Normalisation Bois et Ameublement**

10, rue Galilée – 77420 Champs-sur-Marne  
Tel. 01 72 84 96 53 - Mél : [bnba@fcba.fr](mailto:bnba@fcba.fr)

Contact : Ambre LE FERREC / Guillaume ROUSSELET  
Tel. : 01 72 84 96 55 / 01 72 84 96 54

Mél : [ambre.leferrec@fcba.fr](mailto:ambre.leferrec@fcba.fr) / [guillaume.rousselet@fcba.fr](mailto:guillaume.rousselet@fcba.fr)